

Archives

Robert Ménard dénonce « l'entourloupe » faite à Cheminade

jeudi 16 août 2012

Journaliste à Sud Radio et fondateur de Reporters sans frontières, Robert Ménard a consacré *sa* ^{presse} billet sur [son blog](#) à l'acharnement de l'Etat contre Jacques Cheminade depuis 1995. Son billet a été repris le 13 août par le site de la revue libéral-conservateur Nouvelles de France.

UNE ENTOURLOUPE

Pas une ligne ou presque.

Jacques Cheminade, candidat à la dernière présidentielle, vient de recevoir de la Direction régionale des finances publiques un « commandement de payer » de 171 325,46 euros, [1] et la presse, à de très rares exceptions près, [2] n'en dit pas un mot, ne s'en émeut pas. On ne va quand même pas se soucier des malheurs d'un « petit candidat » comme disent, méprisants, nos « grands » éditorialistes. Et pourtant, cette affaire en dit long sur le mal qui ronge les rouages de notre Etat.

Retour en arrière.

Aux lendemains de la présidentielle de 1995, les « sages » du Conseil constitutionnel valident les comptes de Jacques Chirac et Edouard Balladur dont ils savent pourtant qu'ils sont frauduleux, bourrés d'irrégularités. Emmené par leur président, le socialiste Roland Dumas, ils décident tout bonnement de maquiller les comptes. Au nom du respect du vote des Français, osera expliquer l'ancien ministre des Affaires étrangères de François Mitterrand ! Mais il faut bien sauver la face. Alors que faire ? C'est l'un d'entre eux, Jacques Robert, qui l'a avoué récemment :

Pour montrer que nous étions indépendants, nous avons invalidé Jacques Cheminade, alors qu'il n'avait commis que de légères erreurs...

Il faut dire qu'il ne pèse pas lourd : 0,27% des suffrages.

Pourquoi s'offusquer, 17 ans plus tard, de cette « entourloupe », pour reprendre le mot de Jacques Robert ? Tout est pourtant rentré dans l'ordre. Jacques Chirac vit toujours dans l'appartement de son ami, feu le premier ministre libanais Raffic Hariri. Edouard Balladur n'a toujours aucune

explication plausible pour justifier le versement de 10 millions de francs en espèce lors de cette campagne. A moins de chercher **du côté des rétro-commissions versées en marge du contrat des sous-marins Agosta, qui pourraient bien avoir coûté la vie à onze de nos compatriotes** lors de l'attentat de Karachi. Mais tout cela n'est que broutilles !

Non, c'est Jacques Cheminade qui est poursuivi.

C'est lui dont on a hypothéqué l'appartement, dont on menace toujours de saisir les biens... Avec toujours le même cynisme aux lèvres, Roland Dumas rétorquera : « *Jacques Cheminade était plutôt maladroit. Les autres étaient adroits...* »

NOTES

[1] voir le communiqué [L'Etat français menace de saisir les biens de Jacques Cheminade](#), ndlr.

[2] La seule exception étant en fait le site des [Inrocks](#), ndlr.
